

SOCIETE A.A.A.  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 91 200 Euros  
Siège social : 21 Rue de Rieux  
44000 NANTES  
377 983 044 RCS NANTES

Déposé au Greffe  
le 24 JUIN 2009  
sous le N° 2905774  
RCS N° 93 15 1588

**EXTRAIT DE LA DECISION DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE  
EN DATE DU 30 MARS 2009**

-----

L'an deux mille neuf  
Le trente mars  
A 16 Heures

La société HOLDING THAUMOUX, actionnaire unique de la société A.A.A., société par actions simplifiée, au capital de 91 200 Euros divisé en 6 000 actions de 15,20 Euros chacune, dont le siège social est situé 21, rue de Rieux - 44000 NANTES, a statué sur l'ordre du jour suivant :

- .....
- renouvellement du commissaire aux comptes titulaire
  - nomination d'un commissaire aux comptes suppléant
- .....

La signature du présent procès-verbal tiendra lieu de feuille de présence.

Monsieur Hugues THAUMOUX, en sa qualité de Président, préside l'assemblée.

Monsieur le Président constate que Monsieur Jean-Pierre BOMY, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est présent.

Monsieur le Président dépose sur le bureau les documents suivants qui sont mis à la disposition de l'assemblée :

- les statuts de la société ;
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe ;
- le rapport du Président sur la marche de la société durant l'exercice écoulé ;
- le texte des résolutions proposées par le Président ;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur l'exécution de son mandat durant l'exercice
- la copie de la lettre recommandée adressée au Commissaire aux comptes et le récépissé postal.

Puis, il donne lecture de son rapport exposant l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, les résultats de cette activité et les progrès réalisés, les difficultés rencontrées, les possibilités d'avenir. Il présente également les prévisions pour l'exercice 2008/2009.

HA



Puis, il est donné lecture du rapport général du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de l'exercice écoulé.

L'actionnaire unique passe dès lors à l'examen des décisions qui lui sont proposées.

.....

#### QUATRIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique constate que le mandat du commissaire aux comptes titulaires, Monsieur Jean-Pierre BOMY et du commissaire aux comptes suppléant, Madame Françoise FRADIN, sont arrivés à expiration le 30 mars 2009.

En conséquent, l'actionnaire unique décide :

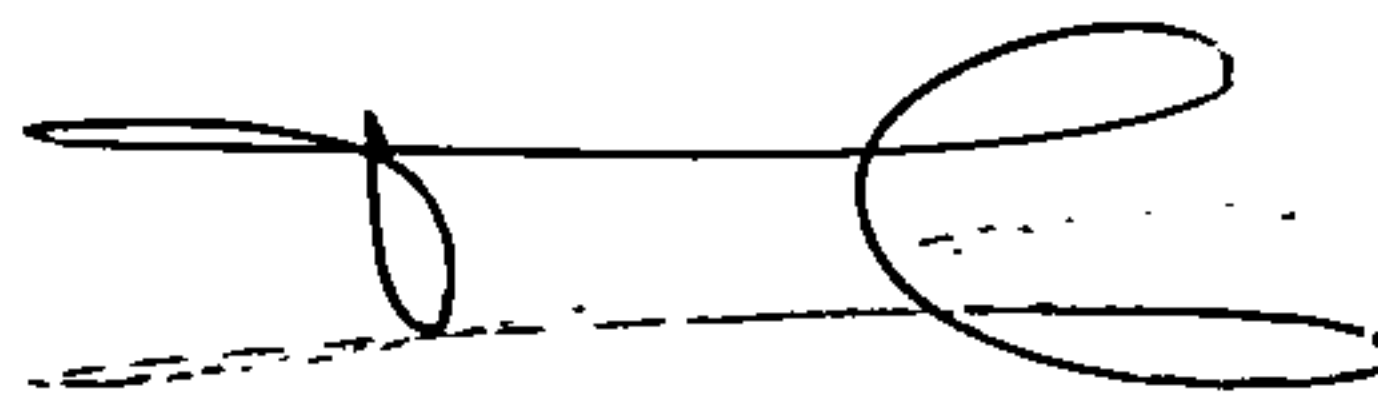
- de renouveler Monsieur Jean-Pierre BOMY demeurant 98, quai de la Fosse - 44100 NANTES dans ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire de la société, pour une durée de six exercices.

- de nommer la société LMR AUDIT demeurant 98 quai de la Fosse - 44100 NANTES, en qualité de commissaire aux comptes suppléant de la société, pour une durée de six exercices.

Ces mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2014.

.....

*Pour copie certifiée conforme  
Le Président*

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a horizontal stroke, positioned below the text 'Le Président'.